

en tant que la chose concerne la Grande-Bretagne, en tant que la chose nous concerne nous-mêmes, qu'il est d'une importance capitale d'entretenir de bonnes relations avec cette grande branche de la famille anglo-saxonne qui a élu domicile au sud de nous. Cela est surtout le cas pour la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne a des intérêts d'une importance mondiale; intérêts qui ne convergent pas tout d'abord et principalement vers le Canada; mais des intérêts se répartissant sur toute la face de l'univers. La Grande-Bretagne possède des intérêts au Canada, et je crois, en tant que la chose concerne sa politique vis-à-vis le Canada, qu'elle s'est acquittée fidèlement de ses devoirs vis-à-vis ce pays et de manière à s'attirer nos remerciements et notre approbation. Mais nous pouvons exagérer, même nous exagérons naturellement l'importance de nos propres questions et de nos propres intérêts. Nous pouvons penser, et nous pensons quelquefois que l'Angleterre devrait tout sacrifier pour soutenir une réclamation ou un intérêt ayant relativement peu d'importance mais dont nous faisons grand cas. Je suis d'avis que, dans le passé, l'Angleterre a pris bonne garde de nos intérêts. Dans le passé, je ne crois pas que nous ayons de justes sujets de nous plaindre de la politique du Dominion. Pour cette raison, je crois que l'Angleterre est souvent injustement accusée de ne pas soutenir nos intérêts, en y mettant l'obstination et ce mépris des conséquences que nous voudrions qu'elle y mît. Je le répète, il est d'une importance capitale pour la Grande-Bretagne d'entretenir de bonnes relations avec les Etats-Unis. Nous ne concevons peut-être pas toute cette importance. Nous ne comprenons pas à quel point c'est là un facteur orientant la position de l'Angleterre et la conduite de l'Angleterre au sujet de questions s'élevant entre ces deux pays. Par conséquent, M. l'Orateur, il convient que nous abordions l'étude de ces questions dans un esprit modéré. Nous devrions n'étudier ces questions qu'avec la connaissance complète des faits. Nous devrions ne formuler d'opinions, au sujet de ces questions, qu'en faisant la part, pour l'Angleterre, de la situation spéciale qu'elle occupe, des nécessités auxquelles elle a à faire face, et des difficultés qui l'entourent. Si nous procédions de la sorte, il pourrait se faire en certains cas que notre jugement serait modifié dans une grande mesure.

Lorsque mon honorable ami le chef de l'opposition prononçait cette après-midi son superbe discours, j'ai pris note de ses remarques au sujet du traité Clayton-Bulwer. Comme l'attitude que mon honorable ami a prise sur cette question n'a pas été relevée, ses remarques et ses déclarations pourraient être transmises au pays sans être contredites. L'abrogation du traité Clayton-Bulwer a sans doute été, d'après l'opinion du public du Canada, une mesure impopulaire.

Ce traité était en vigueur depuis nombre d'années. Il avait imposé à divers égards aux Etats-Unis des restrictions et des conditions, qui étaient un sujet d'irritation continuelle pour les hommes d'Etat américains à quelque parti qu'ils appartenissent. Ce traité était une source de difficultés, et créait des conditions d'un caractère menaçant. En abrogeant ce traité, la Grande-Bretagne a donné aux Etats-Unis liberté de construire un canal sur l'isthme; et, suivant les conditions créées par l'abrogation du traité, les Etats-Unis ont résolu de prendre l'initiative de la construction du canal par la route de Panama. Eh bien, la question est: Le Canada avait-il quelque raison ou quelque droit de venir dire aux Etats-Unis: vous ne construisez pas ce canal? Etions-nous prêts à le construire? La Grande-Bretagne était-elle prête à le construire? Est-ce que les Etats-Unis, en offrant de construire ce canal, empiétaient sur nos droits ou contrecarraient quelque projet que nous avions nous-mêmes à cœur pour ouvrir des communications entre les eaux de la mer des Antilles et l'océan Pacifique? Bien entendu, nous avons des intérêts sur l'Atlantique et sur le Pacifique, et si nous avions été prêts à joindre les deux océans par un canal à travers l'isthme, nous aurions eu certainement plus raison de trouver à redire aux arrangements intervenus pour l'abrogation du traité. Les Etats-Unis possèdent quinze fois notre population; ils sont vingt-cinq fois plus riches que nous; ils ont d'immenses intérêts sur chaque littoral; et leurs hommes d'Etat ont jugé que la construction de ce canal était nécessaire à la prospérité de ce pays et à ses progrès à l'avenir. C'était un projet depuis longtemps caressé chez le peuple américain d'ouvrir ce qui devait être pour ainsi dire une voie de communication entre ses possessions territoriales sur le Pacifique et l'océan Atlantique. J'étais à Washington le jour même que lord Pauncefote a signé ce traité. Je rendis visite à sa seigneurie, et il m'exprima la très grande satisfaction qu'il éprouvait de ce qu'il lui eût été donné de réserver l'un des derniers actes officiels de sa vie à la signature d'un traité qui devait mettre fin à une question irritante entre les deux grandes nations de la famille anglo-saxonne, et devait rendre improbable ce qui sans cela eût toujours été possible—c'est-à-dire des causes de mécontentement, des relations tendues, ou même un conflit entre les deux pays.

M. BORDEN (Halifax): Vous a-t-il dit quelque chose, dans le même temps, au sujet de la frontière de l'Alaska?

M. CHARLTON: Les deux questions furent considérées suivant leurs mérites respectifs. On s'est occupé depuis, de la question de l'Alaska; j'en parlerai dans un instant. Mais je dirai, en réponse à mon honorable ami, que lord Pauncefote n'avait pas qualité pour dicter au gouvernement